

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni le 30 juin 2022 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52

Présents : 38 jusqu'à 19h45 puis 37

Votants : 51

Secrétaire de séance : Danielle LE GALL

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Danièle KHA, Patrick TANGUY, Marie-Madeleine BERGOT, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Danièle BROCHU, Eric ALAGON (jusqu'à 19h45), Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Franck CHAPOULIE (MELLAC), Christophe LESCOAT (MELLAC), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Michel FORGET (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Florence PENCHE (RIEC), Hélène LE BOURHIS (SCAER), Jean-François LE MAT (SCAER), Monique CAUDAN (TREMEVEN)

POUVOIRS :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO) a donné pouvoir à Jean-Luc EVENNOU (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX)
 Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean-Yves LE GOFF (SCAER)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE)

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 029-242900694-20220630-2022_153-DE

Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) à partir de 19h45
Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)
Hélène LE BOURHIS (SCAER) a donné pouvoir à Danielle LE GALL (SCAER)
Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAER)
Monique CAUDAN (TREMEVEN) a donné pouvoir à Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

VIE COURANTE
16- SPORT

DSP Surf : approbation de la grille tarifaire du délégataire ESB Kloar

Dans le cadre de la convention de délégation de service public signée avec l'Ecole de Surf de Bretagne Kloar (ESB Kloar), le conseil communautaire est invité à approuver, chaque année, la grille tarifaire en vigueur pour cette saison 2022.

Tarifs des prestations de l'EURL Ecole de Surf de Bretagne Kloar 2022

Prestations	2021	2022
1 séance	45€	45€
3 séances	120€	125€
5 séances	170€	180€
Centre de perf Mercredi / Samedi	170€ le cycle (10 séances) Soit 340€ l'année Ou 290€ (20 séances) +45€ licence Esb surf club Soit 335€ l'année	220 € le cycle (10 séances) mais licence (50 €) incluse dans ce tarif (contrairement à l'année passée) (Cours modulable hors saison)
Jardin des vagues (5/8 ans) Juin et septembre	135€ (10 séances) juin & sept 170€ (5 séances) juillet aout	135€ (10 séances) juin et sept 180€ (5 séances) juillet aout
Stand Up Paddle	35€ la séance en Mer 25€ la séance en rivière	35€ la séance en Mer 25€ la séance en rivière
Location	15€ la planche pour 2h 10€ la combinaison pour 2h	15€ la planche pour 2h 10€ la combinaison pour 2h

En annexe, le rapport d'activités 2021 présente la structuration de l'école ainsi que son activité scolaire et grand public au départ de la base de surf communautaire du Kerou. Pour information, 2022 sera la dernière année de plein exercice de la DSP actuellement en vigueur (date d'échéance : 30 juin 2023).

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la grille tarifaire 2022 de l'ESB Kloar, délégataire pour la gestion de la base de surf communautaire du Kerou.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la grille tarifaire 2022 de l'ESB Kloar, délégataire pour la gestion de la base de surf communautaire du Kerou.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,




Sébastien MIOSSEC

Bilan d'activité 2021

Base de surf communautaire du Kerou

(gérée par l'Eurl Ecole de surf du Finistère)

Effectifs et qualification des 5 agents pour la saison 2021 :

- Genre Erwan, Brevet d'Etat 2ème degré surf, gérant / Directeur
- Le Dayo Constant, Brevet Professionnel Surf, moniteur référent
- Le Rouzic Baptiste, Brevet Professionnel Surf, moniteur
- Le Goff Victor, Brevet Professionnel Surf, moniteur
- GADD Nina, secrétaire

Modification de l'organisation du service en 2021 :

- absence de navettes (protocole Covid 19)
- des reports de séances scolaires 2020 en 2021 ont nécessité le renfort d'un moniteur supplémentaire sur les cours du printemps 2021

Evolution générale des ouvrages et matériels :

Stand Up Paddle : construction d'un rack en bois pour les pagaies et le stockage des paddles à l'extérieur de la base de surf (plus facile d'accès en haute saison)

Bâtiment :

- Chute des ganivelles en bois (clôture Ouest) avec les tempêtes janvier 2021
- Dégât des eaux le 14 juillet 2021
- Persistance d'une légère fuite en toiture (Dommages Ouvrages en cours)

Actions de communication et de promotion :

Souhait de remplacer les réglottes directionnelles vers la base de surf depuis le haut de la rue du Kerou.

Rapport de visites des organismes de contrôle :

Juillet 2021 : contrôle de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur l'école et son fonctionnement. Avis favorable.

2021 : renouvellement de l'agrément scolaire pour les prof. éducateurs sportifs

Fréquentations 2021

Ecoles primaires

Ecole Primaire de Tremeven / 7 séances / 17 élèves maximum / Mai et Juin.
Ecole Primaire de Coat Pin Riec / 4 séances / 28 élèves maximum en Mai et Juin.
Ecole Primaire de Françoise Bosser de Riec / 8 séances / 21 élèves en Mai et Juin.
Ecole Primaire de Mellac Pierre Jakez Helias, 3 classes de 24,24 et 31 élèves maximum pour 8 séances chacun en Mai et Juin.
Ecole Primaire Benoîte Groult de Clohars / 8 séances / 26 élèves maximum.
Ecole Primaire de Saint Maudet de Clohars / 8 séances / 24 élèves maximum.
Ecole Primaire de Rédéné / 8 séances / 18 élèves maximum.
Ecole Primaire de Guilligomarc'h / 8 séances / 16 élèves maximum
Ecole Primaire de Sainte Croix / 8 séances / 15 élèves maximum.
Ecole Primaire de Guéhenno ULIS de Quimperlé / 2 séances / de 22 élèves max
Ecole Primaire de Notre Dame La Garde de Clohars / 4 séances / 22 élèves maximum.
Ecole Primaire de Trémeven / 4 séances de surf / 19 élèves maximum en septembre

soit un total d'environ 1920 initiations de primaires en 2021.

Secondaire

Collège / lycée Kerbertrand

6ème : 7 séances en septembre et octobre / 24 élèves maximum.
5ème : 8 séances en Mai et Juin / 8 séances en Sept et Octobre / 19 élèves max
4ème : 4 séances de 24 max en Mai / Juin, 5 séances de 24 max en Sept/ Octobre
1ère : 5 séances / 24 élèves en Mai / Juin et 6 séances en Septembre / Octobre.

Collège de la Villemarqué :

2 séances de 24 élèves maximum

Lycée professionnel de Ros Glaz :

- 5 séances de 8 élèves en juin et 5 séances de 8 en septembre octobre.

soit un total d'environ 1080 initiations de secondaires en 2021

Groupe et CE (juillet et août)

- Alsh Kermec : 2 séances de 16 jeunes
- Quimperlé Communauté, camp breton : 10 séances de 16 jeunes
- Pass Nature (Clohars Carnoet) : 24 séances de 8 enfants
- Rédéné (espace jeune) : 1 séance de 7 jeunes.
- Vacado Quimperlé : 4 séances de 16 jeunes + 1 séance en octobre
- Mellac sport ados : 1 séance de 8 jeunes
- Domaine de Beg Porz : 39 séances de 8 jeunes

Soit un total sur l'année de 775 initiations de groupe.

Public Individuel

- Avril : 16 séances de 8 personnes sur les vacances scolaires, soit 120 initiations.
- Juillet Aout : 7 séances de 8 jeunes / jour maximum (56 jeunes par jour), 5 séances par semaine pendant 7 semaines, soit 1960 initiations
- Octobre : 2 séances de 8 jeunes par jour sur 5 jours, soit 80 initiations.

Soit 2160 initiations environ au total pour le public individuel sur 2021.

Centre de perfectionnement (surfeurs locaux)

- avril, mai et juin : 10 séances pour 70 jeunes (mercredis et samedis)
- septembre, octobre : 10 séances pour 70 jeunes.
- Cours adulte : 14 séances de 12 personnes.
soit un total de 1568 initiations environ pour les locaux.

Etat de l'origine géographique des stagiaires

73 % des stagiaires habitent sur le territoire de Quimperlé communauté, 26% sur la région parisienne, 1% de l'étranger ou autres régions de France.

Tarifs 2021/2022

Prestations	2021	2022
1 séance	45€	45€
3 séances	120€	125€
5 séances	170€	180€
Centre de perf Mercredi / Samedi	170€ le cycle (10 séances) Soit 340€ l'année Ou 290€ (20 séances) +45€ licence Esb surf club Soit 335€ l'année	10 séances pour 220€ (Cours modulable hors saison et licence Esb Surf Club (50€) incluse)
Jardin des vagues (5/8 ans) Juin et septembre	135€ (10 séances) juin & sept 170€ (5 séances) juillet aout	135€ (10 séances) juin et sept 180€ (5 séances) juillet aout
Stand Up Paddle	35€ la séance en Mer 25€ la séance en rivière	35€ la séance en Mer 25€ la séance en rivière
Location	15€ la planche pour 2h 10€ la combinaison pour 2h	15€ la planche pour 2h 10€ la combinaison pour 2h

La licence ESB Surf Club (50€) est incluse pour les compétiteurs du centre de perfectionnement 2022.

2021 : 6294 €

2022 : estimé à 7000 €

Points à aborder en 2022

« En début 2021, la demande pour les activités d'extérieurs explose ! Plus le report des projets scolaires et les nouveaux projets, on a eu une grosse demande pour les cours de surf, on a embauché donc en conséquence et on a espéré que la haute saison allait être dans la continuité de cette forte demande. On a très bien travaillé jusqu'au 15 aout, où la demande s'est stoppée net, peut être à cause du Pass Sanitaire ou une baisse de la fréquentation touristique. Il y avait également moins de vague cette année fin août contrairement aux autres années. La pénurie de matériel nautique (50 planches reçus cette année sur 110 commandées, combinaisons enfant pas livrées) et de moniteurs de surf (concurrence entre les structures pour avoir les moniteurs diplômés / changement de statuts des moniteurs de surf) font automatiquement grimpés les cours à prix coutant » Erwan Genre

ECOLE DE SURF DU FINISTERE
 LANDUC
 29350 MOELAN SUR MER

COMPTE DE RESULTAT CLOHARS AU 31/12/2021

Chiffre d'affaires	80 370
--------------------	--------

PRODUIT EXPLOITATION	80 370
-----------------------------	---------------

Autres achats et Charges externes	9 061
--	--------------

CARBURANT	31
PETIT MATERIEL	397
MATERIEL DE SURF	15
PRODUIT ENTRETIEN	89
FOURNITURES DE BUREAU	160
LOCATIONS	0
LOCATION BUNGALOW	562
ENTRETIEN LOCAL	88
ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	209
REPARATION MATERIEL SURF	43
PRIME D'ASSURANCE	439
FRAIS DE FORMATION	67
HONORAIRES	1 911
FRAIS D'ACTES	7
PUBLICITE DIVERSE	2 284
FRAIS KILOMETRIQUES GERANCE	889
FRAIS DE RECEPTION	108
AFFRANCHISSEMENTS	20
TELECOMMUNICATIONS	267
SERVICES BANCAIRES	140
COMMISSIONS ANCV	232
COTISATIONS	262
REDEVANCE RESEAU ESB	841

Charges de personnel	49 996
-----------------------------	---------------

Rému gérance + Cot sociales	11 247
------------------------------------	---------------

Dotation amortissement	9 089
-------------------------------	--------------

CHARGES EXPLOITATION	8 147
-----------------------------	--------------

SUBVENTION AIDE COVID	6 713
------------------------------	--------------

SUBVENTION AIDE APPRENTISSAGE	5 333
--------------------------------------	--------------

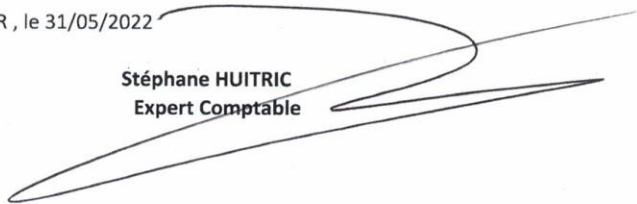
RESULTAT ECOLE CLOHARS	4 876
-------------------------------	--------------

LE DAYAO	LE GOFF	GADD	
17 552,87	15 908,66	5 210,84	38 672,37
6 487,00	4 173,74	663,14	11 323,88
			49 996,25

Fait pour servir ce que de droit

A QUIMPER , le 31/05/2022

Stéphane HUITRIC
 Expert Comptable



Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 029-242900694-20220630-2022_153-DE